

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 6 avril 2012

L'an deux mil douze, le six avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à l'Ancienne Ecole sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Marie-Catherine Portugal – MM. Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Etaient absents Mmes Cécile Gréboval, Lise-Marie Lassalle - MM. Hervé Blancard, Bruno Blondel.

Etait représenté M. Pierre Chavonnet donne pouvoir à M. Igor Wilkes.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Avant de débiter la séance, tous les conseillers présents approuvent les propos de Monsieur Igor Wilkes qui regrette l'absentéisme de quatre conseillers et le manque de pouvoirs à la séance de conseil municipal importante lorsqu'il s'agit du vote budgétaire.

Le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : le tarif du loyer pour le logement de l'école. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cet ajout.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 20 janvier 2012 est approuvé à l'unanimité.
- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2011** :

COMMUNE

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 214 532,00 €	Réalisées : 140 983,38€
<u>Recettes</u>	Prévues : 214 532,00 €	Réalisées : 158 750,90 €
	Excédent 2011	17 767,52 €
	+ Excédent 2010	95 451,25 € - 6 512,00 € (part affectée en investissement)
		<u>soit un excédent global de 106 706,77 €.</u>

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 183 506,00 €	Réalisées : 102 865,19 €
<u>Recettes</u>	Prévues : 183 506,00 €	Réalisées : 12 218,49 €
	Déficit 2011	90 646,70 €
	+ Déficit 2010	6 511,40 €
		<u>soit un déficit global de 97 158,10 €.</u>

Résultat de clôture : Excédent : 9 548,67 €

CCAS

Dépenses :

Charges à caractère général	1 345,11 €
Autres charges de gestion courante	100,00 €
TOTAL	1 445,11 €

Recettes :

Produits des services	364,48 €
Dotations et participations	1000,00 €
Produits exceptionnels	434,35 €
TOTAL	1 798,83 €

Excédent 2011	353,72 €
+ Excédent 2010	1 107,21 € <u>soit un excédent global de 1 460,93 €.</u>

ASSAINISSEMENT

M49 - Assainissement Pommier Malsoin

Compte administratif 2011 : Investissement :	Excédent de 5 107,00 €
Exploitation :	Excédent de 22 599,00 €

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont adoptés et approuvés par le Conseil Municipal.

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité sous la présidence de Monsieur Igor Wilkes.

- **Proposition de mise en œuvre de la taxe d'aménagement** : Le Maire explique que la taxe d'aménagement se substitue aux taxes actuellement en vigueur (la Taxe Locale d'Équipement, la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles et la Taxe Départementale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette taxe sera appliquée sur la construction, la reconstruction ou l'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer sur l'ensemble du territoire communal cette taxe au taux de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2013.
- **Vote des 4 taxes** : Le Conseil Municipal, après délibération, décide de maintenir le taux des 4 taxes communales pour l'année 2012:

- Taxe d'habitation	13,00 %
- Taxe foncier bâti	19,39 %
- Taxe foncier non bâti	24,82 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	12,75 %

- **BUDGETS PRIMITIFS 2012** : Le Maire présente, suite à la réunion de la Commission du budget les propositions suivantes :

COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	81 011,00 €
Charges de personnel	66 320,00 €
Autres charges de gestion courante	21 525,00 €

Charges financières	700,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Atténuation de charges	10 624,00 €
TOTAL	180 480,00 €

Recettes

Produits des services	19 494,00 €
Impôts et taxes	74 843,00 €
Dotations et participations	67 296,00 €
Autres produits de gestion courante	8 800,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	9 547,00 €
TOTAL	180 480,00 €

Section investissement

Dépenses prévues	204 512,00 €
Recettes prévues	204 512,00 €

Dépenses prévues (sous réserve de capacité de financement) :

Remboursement d'emprunt	1 859,00 €
Pignon Ancienne Ecole	2 673,00 €
Travaux de peinture et plomberie logement de l'école	10 293,00 €
Remplacement fenêtres du musée	32 261,00 €
Standard téléphonique (mairie)	4 114,00 €
Frais d'architecte (ferme Routier)	3 000,00 €
Mobilier logement de l'école	1 000,00 €
Tour Porte	2 500,00 €
Tour Rempart Sud	1 000,00 €
Etude assainissement	1 000,00 €
Restauration vitrail Collégiale (devis de M. Courageux)	22 227,00 €
Matériel animation	1 000,00 €
Remise norme paratonnerre Collégiale	10 064,00 €
Aménagements de voirie (ralentisseurs)	11 362,00 €
Matériel informatique et logiciel e-magnus	3 000,00 €
Déficit antérieur reporté	97 159,00 €
TOTAL	204 512,00 €

CCAS

Dépenses

Charges à caractère général	2 100,00 €
Autres charges de gestion courante	660,00 €
TOTAL	2 760,00 €

Recettes

Produits des services	300,00 €
Dotations et participations	1 000,00 €
Excédent antérieur reporté	1 460,00 €
TOTAL	2 760,00 €

ASSAINISSEMENT

Budget primitif en équilibre (dépenses=recettes)

Investissement	5 107,00 €
Exploitation	23 399,00 €

Les budgets primitifs de l'année 2012 sont approuvés à l'unanimité.

- **Examen des demandes de subventions et cotisations** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les cotisations et subventions suivantes :
 - 100 € au CAUE
 - 344 € au Plus Beaux Villages de France.
 - 2 coupes pour la Course des Roses.
 - 15 € pour le Sporting Club de Songeons.

- **Convention avec l'Office de Tourisme de la Picardie Verte**: Comme les années précédentes, l'office de Tourisme de Marseille en Beauvaisis assurera l'accueil des touristes à la maison Robine. Cet accueil aura lieu du 1^{er} avril au 30 septembre 2012 aux horaires suivants :
 - En mai et juin (7 jours sur 7) : 10h - 12h30 et 14h30 -17h30
 - Les autres mois (6 jours sur 7 du mardi au dimanche) : 10h - 12h30 et 14h30 - 17h30L'accueil au niveau du musée s'effectuera comme les années précédentes, les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention et autorise le Maire à la signer.

- **Tarif bois sur pied** : L'ONF ne gère plus les ventes de bois de chauffage. Il appartient donc aux collectivités territoriales d'attribuer des parcelles de bois. Monsieur Alain Delafontaine assure la répartition des parcelles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le même tarif que l'ONF, soit 17,21 € le mètre cube.

- **Tarif de location de la maison Robine et du musée** : La salle au rez-de-chaussée gauche de la maison Robine est actuellement réservée par des exposants au tarif de 20 € la journée. Le Maire propose que les exposants aient la possibilité de réserver également la salle et le jardin au tarif de 30 € la journée. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition. Le musée pourra être loué pour des expositions de peinture, si accord du conseil municipal, au tarif de 500 € la semaine. Cette location suppose un accord avec l'Office de tourisme de la Picardie Verte et ses vallées pour le contrôle des ouvertures de visites.

- **Tarif de loyer du logement de l'école** : Après discussion, le logement de l'école, d'une superficie d'environ 60 m², sera meublé et mis en location au second trimestre. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer des baux annuels et fixe le loyer mensuel à 400 € (300 € +100 € de chauffage). L'eau, l'électricité et le téléphone seront à la charge du locataire. La priorité sera donnée aux étudiants ou agents de la fonction publique ou personnel de l'enseignement. Le conseil municipal autorise le Maire à contacter les notaires et les agences locales pour l'offre de location et à signer le bail.

- **Tarif de remboursement des frais kilométriques** : Comme en 2008, le Maire se renseignera des tarifs appliqués par la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Ce point sera de nouveau abordé lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

- **Contrat de Monsieur Nicolas Delaby** : Le Maire explique que le contrat unique d'insertion de Monsieur Delaby s'achève le 17 avril 2012 et propose de reconduire un contrat à mi-temps pour 6 mois. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

- **Questions diverses** :
 - **Travaux effectués**: Monsieur Delafontaine énumère les travaux effectués au sein de la commune : taillage des tilleuls, nettoyage des talus dans les Remparts, plafond du musée, peinture de la grille de la Poterne,...
 - **Eclairage public** : Le Conseil Municipal propose d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6h00 pendant 2 mois à partir de juillet 2012 afin de constater l'économie potentielle à réaliser.
 - **Parking** : Le Maire fait lecture de la réponse du Préfet à Monsieur Hubert Trancart, Président de la CCPV. Une réunion avec la DDT, la DIREN, l'ABF, la CCPV et la commune aura lieu fin mai.

- Groupement de commandes : Le Conseil Municipal propose d'étudier des commandes groupées pour tous les habitants qui le souhaitent, de sel de déneigement, de fioul, de prestations de ramonage afin de réduire les coûts et d'obtenir des prix avantageux après mise en concurrence. Le Maire et Messieurs Delafontaine et Pillon se chargent de faire des propositions.
- Prochaine séance du conseil municipal : Elle aura lieu le vendredi 15 juin à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h45.